



Septembre 2021 – N°56

Bonjour à vous !

Nous espérons que vous allez toutes et tous bien et que vous avez passé un été agréable. Nous préparons la reprise des activités, tout en gardant des mesures de prévention (porte du masque, groupes d'activités de 10 personnes maxi et désinfection répétée des mains et des lieux d'activités) et dans l'obligation d'appliquer la nouvelle directive de contrôle du pass sanitaire :

« La publication du décret 2021-1059 du 7 août 2021 relatif aux mesures sanitaires vient modifier le décret n°2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire. Ce décret adapte et précise les modalités de mise en œuvre du "Pass Sanitaire" ».

Notre association est directement concernée du fait de son statut et des activités proposées : activités physiques/culturelles/festives et de loisir.

Ainsi, les personnes qui participent aux activités rue de Tlemcen, rue Piat, rue Présentation et rue Morand devront présenter le pass sanitaire, c'est à dire :

- soit un justificatif de statut vaccinal complet
- soit un test négatif RT-PCR/ antigénique ou autotest de moins de 72 heures
- soit un test RT/PCR positif attestant du rétablissement de la COVID-19 de moins de 6 mois.

A défaut de présentation d'un de ces documents il ne sera pas possible d'accéder aux activités. Cette mesure devrait prendre fin au 15 novembre 2021.

Attention : les Centres Sociaux ne sont pas concernés par le pass sanitaire, ainsi pour celles et ceux d'entre vous qui participent aux activités au centre social Picoulet, le pass sanitaire ne sera pas demandé.



Et comme le pass sanitaire n'est pas un élixir magique, nous continuerons à respecter les mesures d'hygiène et prévention, c'est-à-dire :

- port du masque obligatoire pendant les activités, même lorsque les personnes sont vaccinées ;
- respect des distances ;
- désinfection des lieux à la fin de chaque activité ;
- limitation de la circulation dans le local et interdiction d'utilisation de la cuisine ; - s'équiper d'une gourde individuelle.

Comme toujours, les personnes qui pratiquent des activités physiques devront présenter un certificat médical attestant qu'il n'y a pas de contre - indication à la pratique d'activités physiques avec port du masque.

L'adhésion à l'association est obligatoire : 15 € pour l'année 2021. Le tarif des activités reste de 2 € de l'heure.

Les évènements du mois de septembre

Nous vous invitons à venir nous rejoindre :

- au Forum des associations du vingtième

samedi 11 septembre de 11h à 18h au gymnase de la rue des Pyrénées nous serons présents avec un stand.

- à la journée porte ouvertes de notre association

samedi 18 septembre de 14h à 18h à l'UNRPA 14 rue de Tlemcen

Comme chaque année, nous y présenterons l'association et nos activités

Pass sanitaire obligatoire (voir conditions pass sanitaire ci-dessus)



Les activités hebdomadaires

Les activités reprennent la semaine du 4 octobre. Le taïchi reprend le vendredi 1^{er} octobre.

L'inscription (ou réinscription pour celles et ceux qui participaient déjà aux activités) est obligatoire. Nous avons déjà commencé à appeler toutes et tous. Les personnes qui n'ont pas reçu d'appel et souhaitent s'inscrire peuvent le faire :

- par téléphone au 01 42 23 43 95 ou
- au Forum des associations ou à la journée porte ouverte Certains ateliers sont d'ores et déjà complets.

Gymnastique animée par Rita

- Lundi 10h à 12h – résidence seniors 28 rue Morand Paris 75011
- Lundi 16h à 17h – résidence seniors Présentation 116 rue Faubourg du Temple Paris 75011
- Mardi 10h à 11h – 49 rue Piat Paris 75020
- Mardi 11h30 à 12h30 – 49 rue Piat Paris 75020
- Mercredi 10h à 11h - 14 rue de Tlemcen Paris 75020
- Mercredi 11h30 à 12h30 - 14 rue de Tlemcen Paris 75020
- Jeudi 10h à 11h - centre social Picoulet 59 rue de la Fontaine au Roi Paris 75011
- Jeudi 11h30 à 12h30- centre social Picoulet 59 rue de la Fontaine au Roi Paris 75011
- Vendredi 10h à 12h - centre social Picoulet - 59 rue de la Fontaine au Roi Paris 75011

Taïchi animé par Thérèse

- Vendredi 10h à 11h – 49 rue Piat Paris 75020
- Vendredi 11h 30 à 12h30 – 49 rue Piat Paris 75020

Le taïchi reprend sous forme de « stage » de 1 trimestre (octobre à décembre, soit 10 séances). Après quoi les groupes pourront changer en fonction des nouvelles demandes. Les ateliers du mardi sont suspendus pour le moment.

Merci pour votre compréhension !

Technique Alexander animée par Manuelle

Nous sommes en attente d'informations.

Sophrologie animée par Hacène

- Mardi 15h à 16h30 - 14 rue de Tlemcen Paris 75020



Mémoire en présentiel animée par Christophe

- Lundi 13h30 à 14h30 - 14 rue de Tlemcen Paris 75020
- 1 seul atelier possible pour le moment et déjà complet

Mémoire en ligne animée par Elisa

- Lundi 11h à 12h – vous recevez le lien zoom dans la matinée
- Lundi 14h à 15h – vous recevez le lien zoom dans la matinée

Informatique animée par Claudia

- Mercredi 10h à 12h - 71 rue des Amandiers Paris 75020 cycles de 5 séances pour l'ouverture de l'espace personnel dans le site des Administrations : France Connect, Cnav et Caisses de retraite complémentaire, Impôts.gouv, Ameli, Doctolib et en général services publics en ligne.

Réflexologie plantaire animée par Angiolina

Nous sommes en attente d'informations.

Folk-en-Seine – danses collectives et danses de couples

- Lundi 20h à 22h pour apprendre !
 - Mardi 20h à 22h rencontres entre musiciens et danseurs
 - dernier samedi de chaque mois à partir du 25 septembre de 18h à 22h pour danser, s'amuser, passer un moment agréable en compagnie et en musique ! Inscription obligatoire au numéro de téléphone : 01 47 97 97 65
- pour respecter le maximum de 20 personnes (port du masque obligatoire)

Les autres activités de loisir : jeux théâtral, peinture, tricot, cinéclub, jeux de société, philosophie, échecs ...et bien d'autres suggestions éventuelles qui seraient faites, seront prises en compte dans les mois à venir.

Comptoir des solidarités

Les coups de main en bricolage, dépannage informatique, tri de documents administratifs, etc. reprennent au mois d'octobre

Si vous en avez besoin, téléphonez pour prendre rendez-vous au 01 42 23 43 95.



Le bonus du mois de septembre : Y A PAS D'AGE !

Vous avez 60 ans et plus... aimeriez donner de votre temps au service des autres, notamment des enfants et des jeunes, mais vous avez besoin d'être accompagné.e ? ou bien vous êtes déjà engagé.e dans une association et aimeriez renforcer vos compétences dans l'animation et la pédagogie ?

Le programme Y A PAS D'AGE est fait pour vous !

C'est quoi ?

Un parcours d'accompagnement au bénévolat par une immersion dans une structure d'accueil d'enfants incluant :

- un cycle de 4 à 6 séances d'ateliers artistiques de 2h avec un groupe d'enfants de 4-11 ans animé par un artiste professionnel : peinture, gravure, modelage, tissage.... - des modules de sensibilisation à la pédagogie et la médiation culturelle avec une équipe de formateurs
- une orientation vers des missions de bénévolat dans des structures de proximité partenaires

Pour qui ?

Les +60 ans qui ont envie de (re)découvrir le fonctionnement d'une association socioculturelle ou d'approfondir leur expérience d'engagement.

Pour quoi faire ?

- Participer à un projet artistique intergénérationnel
- Tester son envie de s'investir dans la vie associative de son quartier
- Acquérir des outils pédagogiques et de médiation
- Apporter un soutien aux équipes accueillant du public, notamment des enfants et des jeunes

Contacts :

- à partir de septembre 2021 à Môm'Pelleport : 165 bis Rue Pelleport Paris 75020
- tel : 09 53 47 99 60
- email : mompelleport@momartre.com / www.momartre.com



Les résultats de l'Assemblée Générale

Tout comme l'année dernière, nous avons tenu l'assemblée générale annuelle par voie épistolaire.

Nous vous avons adressé les rapport moral 2020, Rapport d'activités 2020, le rapport financier 2020 et le bulletin de candidature au CA, afin que vous puissiez envoyer vos amendements et votre candidature au CA.

Les trois rapports n'ont fait l'objet d'aucun amendement.

Pour le Conseil d'Administration nous avons enregistré 3 démissions et une nouvelle candidature.

Une commission électorale, composée de 3 adhérents qui se sont portés volontaires, s'est réunie le 28 juillet 2021 et a procédé au dépouillement des bulletins de vote reçus

- nombre de bulletins dépouillés : 67 ;
- nombre de votants : 67 ;
- vote sur le rapport moral - Pour : 67. Contre : 0. Abstention : 0 - le rapport moral est adopté
- vote sur le rapport d'activité - Pour : 67. Contre : 0. Abstention : 0 - le rapport d'activité est adopté
- vote sur le rapport financier - Pour : 66. Contre : 0. Abstention : 1 - le rapport financier est adopté
- vote sur le renouvellement du Conseil d'Administration : nombre de votants 60 Pour : 58. Contre : 0 Abstention : 2

L'Assemblée Générale a élu le nouveau Conseil d'Administration composé de : Mme Fatima SADKI, Mme Mireille ROSSI, M. Jacques MASSON, M. Giustiniano ROSSI, Mme Nadja VIET.

**AU PLAISIR DE VOUS VOIR TOUTES ET TOUS
ET DE REPRENDRE ENFIN LES ACTIVITES**